



## AVIS

### **Remplacement d'un membre nommé au Conseil d'Administration du CCAS de la commune de Breil-sur-Roya**

Information donnée en application des articles L. 123-6 et R. 123.-11 du code de l'action sociales et des familles.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Breil-sur-Roya se compose de 12 membres en plus de Monsieur le Maire, qui est Président de droit. 6 membres sont élus par le Conseil Municipal et 6 autres sont nommés par Monsieur le Maire.

Ces personnes sont désignées pour la durée de la mandature municipale.

Conformément à l'article L. 123-6 précité, doivent figurer parmi les membres nommés :

- Un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Un représentant des associations familiales,
- Un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du Département,
- Un représentant des associations de personnes handicapées du Département.

Suite à la démission de Madame Marion GACHET DIEUZEIDE, membre nommé représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, il convient de procéder à son remplacement au sein de la Commission Administrative du CCAS.

« Pour les membres nommés, le Maire pourvoira à leur remplacement en respectant les modalités prévues pour les membres nommées et notamment la représentation des associations visées à l'article L. 123-6 du code de l'action sociale et des familles.

Le renouvellement devra intervenir dans les deux mois à compter de la vacance du siège.

Le mandat d'un membre du Conseil d'Administration désigné pour pourvoir un poste vacant expirera à la date à laquelle aurait cessé le mandat du membre qu'il a remplacé ».

Les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, intervenant sur la Commune doivent présenter leurs candidatures avant **le vendredi 08 novembre 2024**.

Le présent avis sera diffusé par affichage en MAIRIE et par insertion sur le site Internet.



Sébastien OLHARAN